

Décision Générale colonial

Décision n° 301 18 octobre 1906

n° 301 18

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 18 octobre 1906
Numéro JO n° 120 du 01/11/1906	Date du numéro 1 novembre 1906

TEXTE INTÉGRAL

et sur la proposition du Secrétaire général, une somme de cinq cents francs est mise à la disposition du Commissaire de Police pour la continuation des travaux de terrassements entrepris au village indigène.